

INTERREG IV France - Suisse : Capitaliser sur les acquis pour mieux préparer l'avenir

Une centaine de participants ont nourri la réflexion lors des Journées thématiques transfrontalières

Le programme INTERREG IV France - Suisse 2007 - 2013 arrive en phase de clôture et la préparation de la nouvelle programmation 2014-2020 est en cours depuis maintenant quelques mois. C'est dans ce contexte particulier que des journées thématiques visant à enrichir la définition du futur programme Interreg V ont été organisées les 5 et 6 juin à Besançon.

Pierre Magnin-Feysot, Vice-Président de la Région Franche-Comté en charge des finances, des fonds européens, et des mobilités internationales, se réjouit de la participation dynamique de près d'**une centaine d'intervenants français et suisses**, issus des collectivités publiques et des mondes économique, universitaire et associatif : « *Nous avons besoin de tous les acteurs pour identifier les projets exemplaires, pour consolider les démarches entreprises afin de faciliter les transferts d'expériences, de pérenniser les actions réussies et définir un futur programme INTERREG V France-Suisse ambitieux au service du développement de nos territoires, de nos entreprises et du bien-être des citoyens qui y vivent* ».

Valeurs ajoutées

Forts de leur expérience, les participants ont identifié la plus-value des projets INTERREG :

- Le programme a incontestablement **renforcé les échanges, la mise en réseau des acteurs**, la diffusion des bonnes pratiques et des connaissances de part et d'autre de la frontière, et ce dans nombre de domaines.
- Globalement, INTERREG IV a facilité le **montage de projets structurants** pour le territoire.
- Sur le plan thématique, le programme se révèle être **un levier pour l'innovation**: les projets de R&D et de transfert de technologies représentent un poids considérable. Dans l'Arc Jurassien par exemple, 62 % des crédits européens du programme ont été mobilisés au service de l'économie et de l'innovation. La valeur ajoutée du programme en la matière est exemplaire.



Mémo

- Depuis 2008, 101 projets ont été financés dans les différents domaines couverts par le programme : économie, recherche, formation, aménagement du territoire, services, tourisme et culture.
- Au total, près de 37 M€ de financements provenant du FEDER (taux de programmation de 66,6 %), 7,3 MCHF de fonds fédéraux (taux de programmation de 71,86 %) et 31,9 MCHF de fonds cantonaux ont été jusqu'ici mobilisés. Près de 18 M€ de FEDER sont disponibles pour de nouveaux projets.



Quelles sont les attentes ?

Plusieurs attentes ont été remontées :

- La nécessité d'un **accompagnement de proximité** se fait pressante : des référents territoriaux et des réseaux d'animation locaux auraient l'avantage de faire émerger plus facilement des projets et de mieux accompagner les porteurs; ils pourraient sans doute aussi être force de proposition pour des projets locaux sur la frontière (peu de projets de ce type sur l'actuel programme).
- Le besoin de **formation** des porteurs de projets profiterait au montage de projets pertinents, susceptibles d'être plus rapidement acceptés et programmés.
- La question de la **trésorerie des porteurs** de projets reste aussi posée, même si elle pourrait être en partie résolue avec une utilisation des avances plus répandues.

Propositions, extraits

Parmi les propositions contributives pour la préparation du futur programme INTERREG V :

- Dans le domaine de la **recherche et de l'innovation**, il faudra faciliter la participation des entreprises, notamment PME et TPE au programme.
- La possibilité de mettre en place des **expérimentations** avec le programme INTERREG est très appréciée par tous les participants, quel que soit le domaine concerné. La nouvelle génération d'INTERREG devra elle-aussi permettre le financement de ce type de projets.
- Des efforts de **simplification** doivent être faits. Des solutions devront être étudiées pour le remboursement notamment des frais généraux.
- Il faut veiller à la **mise en cohérence des thématiques**. Les projets recouvrent souvent une dimension transversale et plusieurs thématiques s'y rejoignent. L'atelier « mobilité » cite le cas des SCOT de nouvelle génération. Il serait intéressant de mettre en place des SCOT transfrontaliers.
- Dans le domaine de la **formation**, axe qui a été peu mobilisé avec INTERREG IV, la future programmation devrait intégrer davantage tout ce qui peut faciliter la mobilité de la main d'œuvre. Par ailleurs, pour les secteurs fortement demandeurs et notamment l'environnement horloger, la prise en compte des besoins pourrait être encore plus concertée.
- Dans le domaine de l'environnement, pour certains thèmes spécifiques comme le suivi des écosystèmes, il conviendrait d'imaginer une durée de vie différente pour les projets, ou un système de phasage, car une période de 2 à 3 ans n'est pas toujours adaptée pour donner les meilleurs résultats.

« *Le travail des ateliers va être utilisé à différents niveaux* », explique Jacques Degermann, consultant associé au travail d'Eureka 21, cabinet en charge de la démarche de capitalisation du programme INTERREG IV France-Suisse. « *La restitution de ces travaux sera présentée en Comité de suivi dès le 28 juin. Il s'agit d'identifier des points clés permettant de prendre en compte les acquis du programme dans la préparation de la future période de programmation* ».



Contacts presse :

FRANCE

■ Muriel Fresquet
Chargée de communication
INTERREG IV France Suisse
Conseil régional de Franche-Comté
+33 (0)3 81 61 61 65

SUISSE

■ Arc Jurassien :
Mireille Gasser
Coordnatrice régionale
Coordination régionale Arc jurassien
+41 (0)32 889 76 19

■ Bassin lémanique :
Norbert Zufferey
Coordinateur régional
Coordination régionale
Bassin lémanique
+41 (0)21 316 40 78